



Conception


18
mois
avant le lancement

Préparez-vous à réaliser la réforme en vertu de la CPC

(comprend l'atelier 2 et un bon ensemble d'APC et d'expériences de formation)

Équipe et ressources

- **Élargissez votre équipe** : recrutez d'autres enseignants et résidents afin d'appuyer et de diriger la mise en œuvre, y compris la formation du comité de compétence et les activités d'évaluation.
- **Rencontrez régulièrement votre réseau local** (responsable de l'approche par compétences en formation médicale, bureau des études postdoctorales) et surveillez les changements locaux aux politiques, modalités et pratiques qui auront une incidence sur la mise en œuvre de la CPC.
- **Rencontrez régulièrement les enseignants et les résidents que vous avez recrutés** afin de discuter de la mise en œuvre et de partager les tâches.

Structure

- **Cartographiez votre programme** (c.-à-d., stages et expériences de formation) et à ses processus d'évaluation pour y intégrer les APC et les expériences de formation provisoires. Tenez compte des congrès importants, des congés et des enobligations du programme (journées carrière, etc).
- **Discutez des changements requis, des options et du moment où ils auront lieu** (p. ex., avec votre comité de programme, le responsable de l'approche par compétences en formation médicale et les départements, les divisions, les programmes et les services qui dépendent de vos résidents) afin de cerner les enjeux et les options.

Renforcement des capacités

- **Renforcez les effectifs pour les observations en milieu de travail** (y compris la rétroaction et le coaching) avec les enseignants et les centres que vous avez choisis, tandis que vous poursuivez les essais pratiques des APC. Travaillez ensemble afin de fixer un objectif raisonnable (p. ex., une observation par enseignant/conseiller par semaine) et voyez comment l'intégrer au flux de travail quotidien. Envisagez de faire des observations réelles d'APC réalisées par des résidents de disciplines connexes.
- **Établissez des processus pour aider votre comité de compétence à évaluer, à documenter et à appuyer efficacement le rendement des résidents.** Envisagez d'avoir recours aux idées exprimées lors des réunions des comités de compétence d'autres disciplines, aux ressources locales ou aux ressources de formation destinées aux comités de compétence du Collège royal.
- **Élaborez un plan de développement de plus de 12 mois** pour le corps professoral, les enseignants cliniques, les résidents seniors, le personnel administratif et les enseignants hors du service d'attache. Veillez à :
 - Inclure un message personnalisé sur les répercussions de la CPC propres à la spécialité, sur place (c.-à-d. stage, centre, services);
 - Indiquer comment effectuer les observations en milieu de travail et fournir la rétroaction avec coaching;
 - Créer des possibilités de renforcer les liens avec des intervenants clés lors d'activités sociales ou éducatives, et une communauté ayant la CPC à cœur;
 - Offrez des activités de perfectionnement aux enseignants de première ligne et aux résidents qui souhaitent faire l'expérience de la CPC;